

Vous prenez un IPP que votre médecin souhaiterait arrêter

- **Qu'est-ce qu'un IPP ?**

IPP signifie "Inhibiteur de la Pompe à Protons".

Les différentes molécules sont : l'esomeprazole, le lansoprazole, l'omeprazole, le pantoprazole et le rabeprazole. Certains dosages sont en vente libre, d'autres uniquement sur prescription médicale.

Les IPP sont des médicaments qui visent à réduire l'acidité au niveau de l'estomac.

Ils sont notamment utilisés pour soulager les symptômes causés par un reflux gastro-œsophagien, pour faire cicatriser un ulcère gastrique ou duodénal, pour éviter des lésions digestives lors de la prise de certains médicaments...

- **Pourquoi l'arrêter ?**

Si votre médecin vous propose d'arrêter votre traitement par IPP, c'est que celui-ci n'est pas (ou plus) adapté à votre situation actuelle.

Par ailleurs, les IPP peuvent :

- entraîner des **effets indésirables** (comme tous les médicaments d'ailleurs), notamment lorsqu'ils sont pris à long terme ;
- perturber l'action de certains autres médicaments (**interactions médicamenteuses**) ;
- entraîner une **dépendance au traitement**. En effet, Il n'est pas rare que les patients ressentent un rebond d'acidité (régurgitations acides, brûlures digestives) lorsqu'ils arrêtent leur IPP, et ce, surtout quand ils le prenaient depuis des mois. Ce phénomène est bénin et passager mais il peut être une cause d'échec de l'arrêt du traitement car les patients sont tentés de reprendre leur traitement par IPP.

- **Comment l'arrêter ?**

Tout d'abord, n'arrêtez pas votre IPP de vous-même s'il vous a été prescrit !

Pour limiter le risque de rebond d'acidité à l'arrêt du traitement, il peut être utile de diminuer et/ou d'espacer progressivement les doses pendant quelques semaines avant d'arrêter totalement l'IPP.

Votre médecin vous conseillera sur la façon d'arrêter la plus adaptée à votre situation personnelle.

Il pourra également être amené à vous prescrire un pansement gastrique à prendre en cas de symptômes gênants pendant la phase de transition.

Il est également conseillé de **limiter tout ce qui peut favoriser l'acidité gastrique et le reflux**, comme par exemple : l'alcool, le tabac, les boissons acides ou gazeuses, les repas trop gras et trop copieux...

En cas de persistance de l'acidité gastrique ou d'apparition d'autres symptômes à l'arrêt de l'IPP, parlez-en à votre médecin.

Date :

Signature :

Cachet du médecin